

IDENTIFICATION

Section : Bachelier bibliothécaire

Intitulé de l'UE : Bibliothécaire-documentaliste : stage d'intégration professionnelle

Code de référence : 771117U35D2

Nombre de périodes : 120

Nombre de crédits ECTS : 6

DESCRIPTION

Prérequis ou documents de référence pour une préparation préalable au cours :

Stage BIB B et  Cours contributifs : PQDL · GRH · Animation · Formation socioculturelle · Bibliothéconomie

Finalités particulières :

Développer l'autonomie professionnelle ; permettre à l'étudiant•e de démontrer la maîtrise des compétences du métier et d'évaluer son insertion dans le milieu professionnel.

Contenu du cours :

Dans une bibliothèque publique différente du stage précédent ou un centre de documentation utilisant les normes catalographiques en vigueur, mener les actions suivantes :

- **Observation des lieux et descriptifs des activités :** cf critères des stages BIB A et BIB
- **Catalogage :** CDU, Rameau pour les périodiques (minimum 40h)
- **Prêt/service au public :** prêt/retour, rangement, aide à la recherche, préparation d'outils pour le public (minimum 15h)
- **Développement des collections :** participer activement au développement des collections (minimum 5h)

- **Participation à des activités de promotion et de développement des services rendus au public**
- **Toute autre activité jugée utile par le maître de stage**
- **Agenda journalier à remplir lors de chaque journée de stage**

Bibliographie :

PERSONNEL(S) ENSEIGNANT(S)

Dieu Caroline, Libert Mathieu

METHODOLOGIE

Stages à prester sur les lieux de stage définis, selon les directives du maître de stage et les attendus du stage.

SUPPORTS

Méthodologie du rapport de stage, disponible sur Moodle.

MODES D'ÉVALUATION ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE

- **REMISE D'UN RAPPORT DE STAGE** (cf guide) – 20 pages maximum, hors annexes)
 - La couverture
 - **Table des matières**
 - La page de garde
 - Les remerciements
 - **L'introduction** : objectifs du stage
 - Le **développement** et les parties du rapport
 - La **conclusion** : prolonger la réflexion, apports
 - La bibliographie - facultative
 - Les annexes : libellées et numérotées avec le journalier

UTILISATION DE L'IA

Non autorisé, à l'exception des fonctions de correction de la langue. La production de texte n'est pas permise. Les prompts seront mis à disposition à la demande des professeurs.